



Sciences de la vie

Compte tenu de la multitude de défis juridiques auxquels sont confrontés nos clients de ce secteur, il est pour nous essentiel de diversifier les compétences que nous développons. Notre équipe spécialisée dans les sciences de la vie réunit des avocats dotés de connaissances juridiques, scientifiques et médicales qui comprennent précisément la complexité du métier et des cadres réglementaires dans lesquels nos clients exercent leurs activités.

Les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les entreprises biopharmaceutiques et d'équipement médical n'ont jamais été aussi importants. Pour que ces entreprises accompagnent des thérapies prometteuses, depuis la recherche en laboratoire jusqu'à la mise sur le marché, elles doivent les protéger contre les risques de propriété intellectuelle, de changement réglementaire et de réputation. Ces dernières années, la pression s'est par ailleurs accentuée à plusieurs égards : demande des actionnaires en retours sur investissement plus importants, perte de sources de revenu considérables du fait de l'expiration de brevets ou des problématiques posées par les génériques, âpre compétition dans des domaines clés de la thérapie, pressions sur les prix de la part des débiteurs des dépenses de santé, réglementation publique lourde dépassant les questions essentielles de sécurité, hausse des coûts de R&D, défis posés par l'optimisation des retours sur investissement sur les marchés émergents et mesures agressives d'application des peines par les pouvoirs publics.

Notre équipe dédiée aux sciences de la vie compte parmi les plus importantes et les plus actives au monde. Agissant comme une équipe unique dans plus de 30 juridictions, nous associons une expérience de terrain à des connaissances approfondies de ce secteur d'activité, à savoir les problématiques scientifiques, médicales, réglementaires, commerciales et relatives à l'exécution des décisions de justice, auxquelles sont confrontés nos clients spécialisés dans l'industrie biopharmaceutique, les équipements médicaux et les diagnostics.

Notre équipe, composée d'avocats reconnus pour la qualité de leur pratique, intervient en matière de contentieux, de conformité et d'enquêtes, de stratégie de protection et d'application des droits de propriété intellectuelle, de fusions & acquisitions, de concessions de licence et de distribution, de conseils en essais cliniques, de confidentialité, d'externalisation, ainsi qu'en droit des sociétés et de la concurrence. Nous accompagnons également nos clients dans tous les autres domaines nécessaires à une gestion réussie des risques, tels que les affaires

CONTACTS CLÉS

Marco de Morpurgo

Partner
Rome
T: +39 06 68 880 1
marco.demorpurgo@dlapiper.

Andrew P. Gilbert

Partner
New Jersey (Short Hills)
T: +1 973 520 2553
andrew.gilbert@dlapiper.com

Matt Holian

Partner
Boston
T: +1 617 406 6009
matt.holian@dlapiper.com

AUTRES COMPÉTENCES

- Antitrust and Competition
- Corporate
- Employment
- Intellectual Property and Technology
- International Tax Counsel
- Litigation, Arbitration and Investigations
- Real Estate
- Tax

gouvernementales, l'environnement, la fiscalité à l'import/export, l'immobilier et le droit social. La plupart de nos avocats sont d'anciens professionnels du secteur, disposent d'un doctorat ou d'autres diplômes d'enseignement supérieur en sciences de la vie, ou sont d'anciens fonctionnaires ou magistrats.

Conscients de la diversité des besoins de notre clientèle, nous composons et adaptons sans délai des équipes dédiées au service de nos clients, qu'il s'agisse de groupes pharmaceutiques internationaux, d'entreprises d'équipements médicaux de taille moyenne ou de start-up spécialisées dans les biotechnologies. Nos équipes bénéficient du soutien de nos avocats partout dans le monde afin de répondre efficacement aux exigences du dossier concerné, tant pour les opérations internationales et les enquêtes/contentieux, que les projets de conseils transfrontaliers.

Nos logiciels de pointe en ressources humaines, budget et facturation, créés spécifiquement pour assister nos clients internationaux du secteur des sciences de la vie, permettent à nos équipes d'apporter une vraie valeur ajoutée aux résultats exceptionnels obtenus.

Notre équipe spécialisée dans les sciences de la vie accompagne les entreprises et les aide à résoudre leurs principaux défis au quotidien. Quelques exemples de notre expérience:

- Conduite d'une enquête sensible en Chine
- Négociation d'une opération complexe de distribution dans plusieurs pays d'Amérique latine
- Intervention en qualité d'avocat national dans une procédure de masse en responsabilité quasi délictuelle aux États-Unis
- Assistance à la cession ou l'acquisition d'un actif d'entreprise essentiel
- Conseils sur la mise en œuvre de lois sur la transparence ou sur l'impact de toute autre nouvelle législation
- Conception d'un programme de réduction des risques pour un produit vedette
- Négociation d'un important contrat de vaccin avec une ONG internationale
- Conseils sur des essais cliniques multi juridictionnels
- Conseil sur une réduction d'effectifs en Europe
- Accompagnement des fonctions de conduite des activités internationales et de conformité
- Externalisation essentielle des fonctions R&D ou informatiques
- Conception d'une stratégie de propriété intellectuelle pour une nouvelle thérapie prometteuse
- Négociation d'un accord international de concession de licence et de collaboration
- Protection d'un médicament vedette dans une action en contrefaçon de brevet

NEWS

DLA Piper conseille le groupe Pierre Fabre dans le cadre de la négociation du projet de cession à Fareva de deux sites de production situés à Idron et à Saint-Julien-en-Genevois

Le 12 mai 2020

L'usine d'Idron, près de Pau, fabrique des médicaments injectables, principalement en oncologie. Le site de Saint-Julien-en-Genevois produit quant à lui des anticorps monoclonaux. Elles emploient, à elles deux, près de 230 salariés et bénéficient des accréditations des agences de santé française, américaine et japonaise pour différents produits.

En France

VOS ENJEUX

Les différents acteurs impliqués dans les sciences du vivant, que ce soit pour organiser les soins, les délivrer, les financer, chercher de nouveaux traitements, proposer de nouveaux outils, diffuser les connaissances.... se trouvent aujourd'hui confrontés à des enjeux majeurs.

Leur nature est multiple : enjeux de santé publique face notamment au développement des maladies chroniques, enjeux de qualité des soins, de transparence et de démocratie sanitaire, enjeux d'efficacité du système de santé dans un contexte de croissance des

dépenses de santé et de déficit chronique des comptes sociaux et enjeux d'innovation et de croissance dans des domaines aussi variés et importants que la médecine personnelle et les technologies de l'information.

La capacité d'adaptation des acteurs à ce contexte évolutif et les choix retenus en terme d'organisation et de business model constituent les clefs d'un développement réussi.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Nos équipes transversales vous conseillent et vous accompagnent dans le développement de vos projets et la défense de vos droits.

- Dans la connaissance du cadre juridique complexe du secteur sanitaire et la conformité à ses règles :
 - Droit de la santé et de la sécurité sociale
 - Droit de la protection des données personnelles et propriété intellectuelle
 - Connaissance de l'environnement institutionnel
 - Assistance aux établissements
 - Recherche médicale : essais cliniques et enquêtes épidémiologiques
 - Autorisation de mise sur le marché et marquage CE
 - Fixation du prix du médicament et remboursement
 - Développement des brevets
 - Suivi de la mise en place des class actions
- Dans la conception, l'organisation et le financement de vos projets :
 - Assistance à la conception des projets
 - Accompagnement dans la sécurisation de l'environnement juridique et technique
 - Privacy by design
 - Respect de règles de la commande publique et du droit de la concurrence
 - Assistance dans le cadre de la mise en place d'un réseau de distribution
 - Accompagnement dans la rédaction des différents types de contrats
 - Tout projet de e-santé : télémédecine, déploiement des systèmes d'information, respect des référentiels et de la procédure d'hébergement des données
 - Accompagnement dans la mise en place de la communication sur les produits de santé, à destination des professionnels, et à destination des consommateurs
- Dans le suivi de la vie sociale de votre entreprise :
 - Organisation des relations individuelles et collectives du travail
 - Restructurations éventuelles
- Dans le maintien et la défense de vos investissements intellectuels :
 - Aide à la protection de vos marques et brevets et à la définition du cycle de vie de vos produits
 - Gestion des investissements R et D
 - Lutte contre la contrefaçon
 - Lutte contre la concurrence déloyale et le parasitisme
 - Présence sur les réseaux sociaux
 - Protection des données
- Dans la gestion des contentieux éventuels de toute nature :
 - Responsabilité du fait de produits
 - Responsabilité médicale
 - Responsabilité hospitalière
 - Contentieux commercial
 - Class actions
 - Droit pénal des affaires
 - Contentieux de droit public

- Validité et contrefaçon des produits
- Contentieux du droit de la consommation
- Assistance dans le cadre des enquêtes concurrence
- Contentieux des pratiques anti-concurrentielles

QUOTES

DLA Piper advises pharmaceutical and medical technology companies on corporate matters, unfair competition and regulatory issues. Boasts further experience in IP matters, such as patent infringements and trade mark prosecution. Frequently acts on multi-jurisdictional mandates.

CHAMBERS & PARTNERS 2018



Sciences de la vie

Compte tenu de la multitude de défis juridiques auxquels sont confrontés nos clients de ce secteur, il est pour nous essentiel de diversifier les compétences que nous développons. Notre équipe spécialisée dans les sciences de la vie réunit des avocats dotés de connaissances juridiques, scientifiques et médicales qui comprennent précisément la complexité du métier et des cadres réglementaires dans lesquels nos clients exercent leurs activités.

Les défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les entreprises biopharmaceutiques et d'équipement médical n'ont jamais été aussi importants. Pour que ces entreprises accompagnent des thérapies prometteuses, depuis la recherche en laboratoire jusqu'à la mise sur le marché, elles doivent les protéger contre les risques de propriété intellectuelle, de changement réglementaire et de réputation. Ces dernières années, la pression s'est par ailleurs accentuée à plusieurs égards : demande des actionnaires en retours sur investissement plus importants, perte de sources de revenu considérables du fait de l'expiration de brevets ou des problématiques posées par les génériques, âpre compétition dans des domaines clés de la thérapie, pressions sur les prix de la part des débiteurs des dépenses de santé, réglementation publique lourde dépassant les questions essentielles de sécurité, hausse des coûts de R&D, défis posés par l'optimisation des retours sur investissement sur les marchés émergents et mesures agressives d'application des peines par les pouvoirs publics.

Notre équipe dédiée aux sciences de la vie compte parmi les plus importantes et les plus actives au monde. Agissant comme une équipe unique dans plus de 30 juridictions, nous associons une expérience de terrain à des connaissances approfondies de ce secteur d'activité, à savoir les problématiques scientifiques, médicales, réglementaires, commerciales et relatives à l'exécution des décisions de justice, auxquelles sont confrontés nos clients spécialisés dans l'industrie biopharmaceutique, les équipements médicaux et les diagnostics.

Notre équipe, composée d'avocats reconnus pour la qualité de leur pratique, intervient en matière de contentieux, de conformité et d'enquêtes, de stratégie de protection et d'application des droits de propriété intellectuelle, de fusions & acquisitions, de concessions de licence et de distribution, de conseils en essais cliniques, de confidentialité,

d'externalisation, ainsi qu'en droit des sociétés et de la concurrence. Nous accompagnons également nos clients dans tous les autres domaines nécessaires à une gestion réussie des risques, tels que les affaires gouvernementales, l'environnement, la fiscalité à l'import/export, l'immobilier et le droit social. La plupart de nos avocats sont d'anciens professionnels du secteur, disposent d'un doctorat ou d'autres diplômes d'enseignement supérieur en sciences de la vie, ou sont d'anciens fonctionnaires ou magistrats.

Conscients de la diversité des besoins de notre clientèle, nous composons et adaptons sans délai des équipes dédiées au service de nos clients, qu'il s'agisse de groupes pharmaceutiques internationaux, d'entreprises d'équipements médicaux de taille moyenne ou de start-up spécialisées dans les biotechnologies. Nos équipes bénéficient du soutien de nos avocats partout dans le monde afin de répondre efficacement aux exigences du dossier concerné, tant pour les opérations internationales et les enquêtes/contentieux, que les projets de conseils transfrontaliers.

Nos logiciels de pointe en ressources humaines, budget et facturation, créés spécifiquement pour assister nos clients internationaux du secteur des sciences de la vie, permettent à nos équipes d'apporter une vraie valeur ajoutée aux résultats exceptionnels obtenus.

Notre équipe spécialisée dans les sciences de la vie accompagne les entreprises et les aide à résoudre leurs principaux défis au quotidien. Quelques exemples de notre expérience:

- Conduite d'une enquête sensible en Chine
- Négociation d'une opération complexe de distribution dans plusieurs pays d'Amérique latine
- Intervention en qualité d'avocat national dans une procédure de masse en responsabilité quasi délictuelle aux États-Unis
- Assistance à la cession ou l'acquisition d'un actif d'entreprise essentiel
- Conseils sur la mise en œuvre de lois sur la transparence ou sur l'impact de toute autre nouvelle législation
- Conception d'un programme de réduction des risques pour un produit vedette
- Négociation d'un important contrat de vaccin avec une ONG internationale
- Conseils sur des essais cliniques multi juridictionnels
- Conseil sur une réduction d'effectifs en Europe
- Accompagnement des fonctions de conduite des activités internationales et de conformité
- Externalisation essentielle des fonctions R&D ou informatiques
- Conception d'une stratégie de propriété intellectuelle pour une nouvelle thérapie prometteuse
- Négociation d'un accord international de concession de licence et de collaboration
- Protection d'un médicament vedette dans une action en contrefaçon de brevet

NEWS

DLA Piper conseille le groupe Pierre Fabre dans le cadre de la négociation du projet de cession à Fareva de deux sites de production situés à Idron et à Saint-Julien-en-Genevois

Le 12 mai 2020

L'usine d'Idron, près de Pau, fabrique des médicaments injectables, principalement en oncologie. Le site de Saint-Julien-en-Genevois produit quant à lui des anticorps monoclonaux. Elles emploient, à elles deux, près de 230 salariés et bénéficient des accréditations des agences de santé française, américaine et japonaise pour différents produits.

En France

VOS ENJEUX

Les différents acteurs impliqués dans les sciences du vivant, que ce soit pour organiser les soins, les délivrer, les financer, chercher de nouveaux traitements, proposer de nouveaux outils, diffuser les connaissances.... se trouvent aujourd'hui confrontés à des enjeux majeurs.

Leur nature est multiple : enjeux de santé publique face notamment au développement des maladies chroniques, enjeux de qualité des soins, de transparence et de démocratie sanitaire, enjeux d'efficacité du système de santé dans un contexte de croissance des dépenses de santé et de déficit chronique des comptes sociaux et enjeux d'innovation et de croissance dans des domaines aussi variés et importants que la médecine personnelle et les technologies de l'information.

La capacité d'adaptation des acteurs à ce contexte évolutif et les choix retenus en terme d'organisation et de business model constituent les clefs d'un développement réussi.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Nos équipes transversales vous conseillent et vous accompagnent dans le développement de vos projets et la défense de vos droits.

- Dans la connaissance du cadre juridique complexe du secteur sanitaire et la conformité à ses règles :
 - Droit de la santé et de la sécurité sociale
 - Droit de la protection des données personnelles et propriété intellectuelle
 - Connaissance de l'environnement institutionnel
 - Assistance aux établissements
 - Recherche médicale : essais cliniques et enquêtes épidémiologiques
 - Autorisation de mise sur le marché et marquage CE
 - Fixation du prix du médicament et remboursement
 - Développement des brevets
 - Suivi de la mise en place des class actions
- Dans la conception, l'organisation et le financement de vos projets :
 - Assistance à la conception des projets
 - Accompagnement dans la sécurisation de l'environnement juridique et technique
 - Privacy by design
 - Respect de règles de la commande publique et du droit de la concurrence
 - Assistance dans le cadre de la mise en place d'un réseau de distribution
 - Accompagnement dans la rédaction des différents types de contrats
 - Tout projet de e-santé : télémédecine, déploiement des systèmes d'information, respect des référentiels et de la procédure d'hébergement des données
 - Accompagnement dans la mise en place de la communication sur les produits de santé, à destination des professionnels, et à destination des consommateurs
- Dans le suivi de la vie sociale de votre entreprise :
 - Organisation des relations individuelles et collectives du travail
 - Restructurations éventuelles
- Dans le maintien et la défense de vos investissements intellectuels :
 - Aide à la protection de vos marques et brevets et à la définition du cycle de vie de vos produits
 - Gestion des investissements R et D
 - Lutte contre la contrefaçon
 - Lutte contre la concurrence déloyale et le parasitisme
 - Présence sur les réseaux sociaux
 - Protection des données
- Dans la gestion des contentieux éventuels de toute nature :
 - Responsabilité du fait de produits
 - Responsabilité médicale
 - Responsabilité hospitalière
 - Contentieux commercial
 - Class actions

- Droit pénal des affaires
- Contentieux de droit public
- Validité et contrefaçon des produits
- Contentieux du droit de la consommation
- Assistance dans le cadre des enquêtes concurrence
- Contentieux des pratiques anti-concurrentielles

QUOTES

DLA Piper advises pharmaceutical and medical technology companies on corporate matters, unfair competition and regulatory issues. Boasts further experience in IP matters, such as patent infringements and trade mark prosecution. Frequently acts on multi-jurisdictional mandates.

CHAMBERS & PARTNERS 2018